

m'instruire en détail de la manière dont cette action se serait passée. Il vint me voir en effet sur les trois heures, et versant des larmes de joie en abondance, il se jeta à genoux au pied de mon Oratoire, en me disant : « Remercions Dieu, mon Père, *Tchao-laoye* est Chrétien, il a reçu ce matin le » saint Baptême, et s'appelle Joseph. » Notre prière étant achevée, il se leva, et me fit le récit suivant :

« A peine vous ens-je quitté Mercredi » dernier, que je me rendis chez le Capitaine *Siu*, pour lui faire la proposition » dont vous m'aviez chargé; et contre mon » espérance, il me promit à l'instant même » de faire ce que je souhaitais avec tant » d'ardeur. Vendredi au soir il entra dans » la prison, et ayant fait venir *Tchao-laoye* » dans la cour : Je sais, lui dit-il, combien » vous êtes affectionné à la Loi chrétienne; » vos discours m'ont appris que cette Loi » est la seule qui soit véritable, et qui puisse » nous rendre heureux après la mort; mais » vous ne l'avez pas encore embrassée, car » vous n'avez pas été baptisé, et sans le Baptême on n'est pas Chrétien. A ces paroles » *Tchao-laoye* jeta un profond soupir, et » levant les yeux au Ciel, il s'écria : Ah ! » c'est ma faute : il y a dix ans que j'aurais » dû recevoir cette grâce : sept ou huit concubines que j'avais, et diverses considérations mondaines m'ont fait différer de » jour-en-jour ma conversion, et c'est ce » qui sera la cause de ma perte, car je n'ose